



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 novembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et Mlle KOENDERS

Convocation envoyée le 10 novembre 2011

Publié le 18 novembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	

## Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Claude DARCIAUX	M. François DESEILLE pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Nicolas BOURNY	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Gilles TRAHARD	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Congrès P2T Dijon du 4 au 6 avril 2012 - Demande de subvention**

La Société de Physiologie et la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique (P2T) organisent leur congrès annuel qui se déroulera en 2012, du 4 au 6 avril au Palais des Congrès de Dijon. Cette manifestation de grande ampleur réunira quelques 800 médecins, chercheurs et pharmaciens issus de structures académiques et privées.

Cette 7ème édition du congrès P2T sur le thème de la "Nutrition : du plaisir à la maladie" s'articule autour de conférences, de symposiums industriel, scientifique ... et mettra en présence différents intervenants de notre région reconnus et réputés dans le domaine de la gastronomie et de la nutrition, tels que le Centre de Recherche INSERM (CRI, UMR 866), AgroSup, l'INRA, le Centre européen des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CESGA), des représentants du pôle de compétitivité Vitagora ...

Pendant la durée de ce congrès, l'agglomération va bénéficier d'une couverture médiatique importante, qui ne sera pas sans retombées économiques favorables pour le territoire. Aussi, le Comité d'organisation du Congrès P2T 2012 a-t-il sollicité la Ville de Dijon et la Communauté de l'Agglomération dijonnaise pour soutenir l'organisation de ce congrès.

Sur la base d'un budget prévisionnel de la manifestation arrêté à 230.000 € (cf annexe), sont sollicités les financements publics suivants :

Ville de Dijon	24.000 €	au titre des frais d'organisation
Communauté d'Agglomération	20.000 €	au titre des frais de location du Palais des Congrès
Conseil général de Côte d'Or	5.000 €	
Conseil régional de Bourgogne	5.000 €	

Les droits d'inscription évalués à 125.000 € et les financements apportés par les partenaires privés constituent les autres recettes.

La Ville de Dijon entend, pour sa part, répondre à l'attente des organisateurs en donnant suite à une demande de réception des congressistes, via l'accueil d'un cocktail le 4 avril 2012, au soir, et en assurant la décoration florale de l'évènement dans les différents espaces occupés. L'ensemble de ces prestations représente un coût pour la municipalité estimé à 30 K€.

La Communauté d'agglomération entend, elle, répondre par l'octroi d'une subvention de 5.000 €, à l'identique de l'aide sollicitée auprès des partenaires locaux, Région et Département. En effet, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté d'agglomération a capacité à soutenir les actions visant à développer les synergies entre le pôle recherche / enseignement supérieur et les entreprises. En mettant en avant les atouts de l'agglomération dans le domaine de l'agro - alimentaire, le Congrès P2T s'inscrit dans cette logique.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5.000 € à l'entité organisatrice de la manifestation, la Société de Physiologie.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 5.000 € à la Société de Physiologie au titre de l'organisation du Congrès P2T à Dijon du 4 au 6 avril 2012 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2012.

P2T Dijon BUDGET prévisionnel au 2 décembre 2010

Dépenses

DESIGNATION	PRIX € HT
<b>DOCUMENTS POUR LE CONGRES/ COMMUNICATION</b>	<b>21 150,00</b>
Création du visuel (hors frais droit d'auteur)	420,00
Création et impression des affichettes en 1000 ex. pour insertion mallettes P2T 2011 en A4	980,00
Création du programme	950,00
Impression du programme en 1000 ex.	9 800,00
1000 badges en couleur	2 700,00
Maquetage et impression du carton de la soirée Détente	300,00
Mallettes, blocs-notes et stylos en 1000 ex.	6 000,00
<b>SIGNALETIQUE</b>	<b>1 850,00</b>
Signalétique : flèches et chevalets	500,00
Création maquette banderole extérieur / Totem	150,00
Impression banderole et signalétique extérieures	1 200,00
<b>SITE WEB ET GESTION DES ABSTRACTS</b>	<b>0,00</b>
Création du site du congrès et gestion des abstracts en ligne par la SFPT	0,00
<b>GESTION DES PARTICIPANTS et DES RESERVATIONS HOTELIERES ET</b>	<b>28 130,00</b>
Création d'une page d'enregistrement en ligne pour les inscriptions	1 250,00
Honoraires de gestion des inscriptions pour 800 participants	22 880,00
Frais de déplacement	4 000,00
<b>FACTURATION et OUVERTURE COMPTE BANCAIRE</b>	<b>1 300,00</b>
<b>GESTION DU STAF ORGANISATION</b>	<b>5 250,00</b>
Encadrement d'une équipe de bénévoles	900,00
50 tee-shirts	350,00
Hôtesse accueil, vestiaire	4 000,00
<b>AMENAGEMENT DE L'EXPOSITION : POSTERS et STANDS</b>	<b>16 400,00</b>
Nombres de stands prévus : 15 nus et équipés + mobiliers	5 500,00
Mise en place de boîtiers électriques pour les exposants	1 200,00
Location de panneaux posters	8 200,00
Gestion de l'exposition et des exposants	1 500,00
<b>LOGISTIQUE DIVERS</b>	<b>2 850,00</b>
Dossier de sécurité	1 500,00
Assurance responsabilité civile	650,00
Location de talkies walkies pour les organisateurs	700,00
<b>SOIREE DE GALA</b>	<b>7 500,00</b>
Location d'un lieu	6 000,00
Sono ampli pour animation musicale	1 000,00
Nettoyage - sécurité	500,00
<b>GESTION DES INVITES</b>	<b>5 000,00</b>
Organisation des voyages + remb't transport	
Prise en charge de l'hébergement et du transport des invités	
<b>TRANSPORT</b>	<b>2 400,00</b>
Soirée de Gala pour 200 pax : 3 autocars	2 400,00
<b>LOCATION DU LIEUX</b>	<b>43 000,00</b>
Salles de réunion, salles de l'organisation, espace restauration et pauses et accueil	33 000,00
Prestations techniques et logistique	5 000,00
Prestations obligatoires personnels : régisseur général, technicien, chargé sécurité et agent SS/AP1	5 000,00
<b>TECHNIQUE POUR LE CONGRES</b>	<b>20 000,00</b>
Equipement technique	
Personnels techniques : 4 + 1 régisseur	
Secrétariat	
Complément location de vidéoprojecteurs	
Informatique et réseau temporaire dans les salles	
Audio visuel son	
Amenagement, énergie et lignes téléphone temporaires	
<b>RESTAURATION sur site et Gala</b>	<b>38 900,00</b>
Pauses café	7 500,00
Déjeuners de travail des 11 et 12	20 000,00
Apéritif et boissons alcoolisées au dîner de Gala pour 200 pax	1 400,00
Dîner soirée du Congrès pour 200 pax	10 000,00
<b>TOTAL HT dont TVA à 19,6%</b>	<b>148 830,00</b>
<b>TOTAL HT dont TVA à 5,5% (restauration et boissons non alcoolisées, transfert bus)</b>	<b>39 900,00</b>
<b>TOTAL HT dont TVA à 0% : net (frais réels - déplacement)</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>230 095,18</b>